



Le Maire

Mairie de Chaumes en Brie

**SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL 2018 - 2020 du 18 mars 2019
EN MAIRIE - Salle du conseil à 20H30
Articles L 2121-10 et L 2121-11 du C.G.C.T.**

L'Ordre du jour de la séance est fixé de la manière suivante :

1. Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2018
2. Notification des décisions du Maire du 2 décembre 2018 au 8 mars
3. Dénomination de voirie - Allée du Colonel Arnaud BELTRAME
4. Signature d'une convention avec la SNCF pour le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de l'ouvrage d'art OA5 dans le cadre de l'électrification de la ligne ferroviaire Paris Troyes
5. Approbation du montant définitif des attributions de compensation 2018
6. Budget ville - Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2018
7. Budget ville - Approbation du compte administratif de l'exercice 2018
8. Budget ville - Affectation des résultats de l'exercice 2018
9. Vote des 3 taxes
10. Budget ville - Vote du budget primitif pour l'exercice 2019
11. CCBRC - Adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes
12. Adhésion au Groupement d'intérêt public ID 77
13. Admission en non-valeur
14. Carte IMAGINE'R - Renouvellement du contrat de vente et participation communale - Année scolaire 2019/2020
15. Autorisation donnée au Maire pour acquérir les parcelles cadastrées section C n°521, 522 et 525 située en "Espace Naturel Sensible"
16. Don d'un fourgon pompe à la commune Deux Rivières
17. Autorisation de vendre le chemin rural n°28
18. Vote des subventions aux associations pour l'exercice 2019
19. Vote de la subvention à l'association « Union Sportive Chaumes-Guignes (USGC) » pour l'exercice 2019
20. Vote de la subvention à l'association « Sur les pas des Couperin » pour l'exercice 2019
21. Vote de la subvention à l'association « Les Sources » pour l'exercice 2019
22. Vote de la subvention à l'association « Chaumes sans Frontière » pour l'exercice 2019
23. Vote de la subvention à l'association « Club 7 à 77 » pour l'exercice 2019

Chaumes-en-Brie, le 12 mars 2019

Le Maire,

François VENANZUOLA

